

A large, light blue oval background containing the text 'GRILLE TARIFAIRE' and 'MARQUE NF - ARDOISES' in bold black font. Below the text is a large, stylized 'NNF' logo in white with a blue shadow effect.

**GRILLE TARIFAIRE**  
**MARQUE NF - ARDOISES**

## **SOMMAIRE**

- 1. Obtention de la certification (par site de production)**
- 2. Surveillance des produits certifiés (par site de production)**
- 3. Extension d'admission**
- 4. Demande administrative**
- 5. Essais**
- 6. Facturation des frais de séjour et déplacement**

Janvier 2023

## 1. OBTENTION DE LA CERTIFICATION (par site de production)

PRESTATIONS	TARIF
<b>Instruction technique du dossier :</b>	
- pour la première carrière	4253
- par carrière suivante	1299
<b>Audit</b> pour la première carrière : préparation de l'audit, audit, rédaction du rapport et temps de déplacement pour les sites situés en France	2902
- pour les carrières supplémentaires, par demi-journée d'audit supplémentaire	882
- supplément pour les carrières situées en Europe	610
- supplément pour les carrières situées hors Europe (frais de séjour et de déplacement en sus : voir § 6.1.1.)	1804
- supplément pour déplacement (si deux carrières éloignées)	946
<b>Essais</b> (cf. 5 ci-dessous)	sur devis

Vérifications supplémentaires dans le cadre de l'instruction de la demande

PRESTATIONS	TARIFS
Instruction technique du dossier	841
Audit : comprenant la préparation de l'audit, la réalisation de l'audit, la rédaction du rapport d'audit et le temps de déplacement (frais de séjour et de déplacement en sus)	sur devis
Frais de prélèvement (le cas échéant) (frais de séjour et de déplacement en sus : voir § 6.1.1.)	638
Essais (cf. § 5 ci-dessous)	sur devis

## 2. SURVEILLANCE DES PRODUITS CERTIFIES (par site de production)

PRESTATIONS	TARIF
<b>Suivi qualité du dossier :</b>	
- pour la première carrière	2127
- pour chaque carrière suivante	650
<b>Audit</b> pour la première carrière : préparation de l'audit, audit, rédaction du rapport et temps de déplacement pour les sites situés en France métropolitaine	2484
- pour les carrières supplémentaires, par demi-journée sur site supplémentaire	882
- supplément pour les carrières situées en Europe	610
- supplément pour les carrières situées hors Europe (Frais de séjour et de déplacement en sus : voir § 6.1.1.)	1804
supplément pour déplacement (si deux carrières éloignées) par demi-journée	946
Frais de prélèvement dans le commerce, par site	548
<b>Essais de suivi</b> (par veine)	3782

Vérifications supplémentaires après certification

PRESTATIONS	TARIFS
Instruction technique du dossier (audit ou essais supplémentaire)	765
Audit : comprenant la préparation de l'audit, la réalisation de l'audit, la rédaction du rapport d'audit et le temps de déplacement (frais de séjour et de déplacement en sus)	sur devis
Frais de prélèvement (le cas échéant) (frais de séjour et de déplacement en sus : voir § 6.1.1.)	580
Essais (cf. § 5 ci-dessous)	sur devis

Droit d'usage de la marque NF reversé à AFNOR Certification

PRESTATIONS	TARIFS
<b>Droit d'usage de la Marque NF</b>	10% des montants facturés dans le cadre de la surveillance des produits certifiés (hors frais de séjour et de déplacement)

### 3. EXTENSION D'ADMISSION

PRESTATIONS	TARIFS
Instruction de la demande pour une carrière supplémentaire :	
- pour la première famille	3183
- par famille supplémentaire	510
Instruction de la demande pour une famille supplémentaire pour une carrière déjà certifiée	1003
Essais pour une famille supplémentaire pour une veine déjà certifiée (cf. §5 ci-dessous)	990
Essais pour une veine supplémentaire (cf. §5 ci-dessous)	sur devis
Audit (le cas échéant) comprenant la préparation de l'audit, la réalisation de l'audit, la rédaction du rapport d'audit et le temps de déplacement (frais de séjour et de déplacement en sus)	
- tarif sur la base d'une journée sur site	2257
- supplément pour les carrières situées en Europe	610
- supplément pour les carrières situées hors Europe	1804
- (frais de séjour et de déplacement en sus : voir § 6.1.1.)	
supplément pour déplacement (si deux carrières éloignées) par demi-journée	946
Instruction de la demande pour une sélection supplémentaire pour une famille déjà admise	580

Vérifications supplémentaires dans le cadre de l'instruction de la demande

PRESTATIONS	TARIFS
Instruction technique du dossier (audit ou essais supplémentaire)	841
Audit : comprenant la préparation de l'audit, la réalisation de l'audit, la rédaction du rapport d'audit et le temps de déplacement (frais de séjour et de déplacement en sus)	sur devis
Frais de prélèvement (le cas échéant) (frais de séjour et de déplacement en sus : voir § 6.1.1.)	638
Essais (cf. § 5 ci-dessous)	sur devis

#### 4. DEMANDE ADMINISTRATIVE

PRESTATIONS	TARIF
Instruction technique du dossier d'une demande de maintien conjointe avec une demande de certification	474
Instruction technique du dossier d'une demande de maintien postérieure à l'admission	667
Emission d'un certificat suite à modifications administratives	500
Traitement d'un recours contre décision	5956

#### 5. TARIF UNITAIRE DES ESSAIS (EN € HT)

Les coûts détaillés ci-après s'appliquent aux essais réalisés dans le cadre de la certification des ardoises.

Ils ne s'appliquent pas à des essais isolés ou sortis de ce contexte.

. Contrôles dimensionnels (longueur, largeur, rectitude, équerrage, et épaisseur individuelle)	274
. Essais de déformation .....	206
. Résistance à la flexion .....	717
. Absorption d'eau.....	233
. Dosage du carbone non carbonaté .....	512
. Dosage du carbonate .....	219
. Exposition au SO <sub>2</sub>	
- cas où la teneur en carbonate est inférieure à 20%.....	1071
- cas où la teneur en carbonate est supérieure à 20%.....	1974
. Cycle thermique.....	762
. Examen pétrographique .....	1230
. Essais selon NF P 32-301 :	
- Détermination de la masse volumique .....	418
- Caractérisation des pyrites .....	193

#### 6. FACTURATION DES FRAIS DE SEJOUR ET DE DEPLACEMENT

##### Déplacement en France métropolitaine

Les frais de séjour et de déplacement relatifs à un audit mono-site font l'objet d'une facturation forfaitaire et sont fonction du nombre de jours sur site :

Nombre de jours sur site	Jusqu'à 1 jour	De 1.5 à 2 jours	De 2.5 à 3 jours	De 3.5 à 4 jours	De 4.5 à 5 jours
Forfait France métropolitaine	440 €	699 €	920 €	1142 €	1349 €

En cas de refus du forfait par le client, ou dans le cas d'un audit multi-sites, la facturation des frais de séjour et déplacement correspond aux frais réels avec un supplément de 250 € pour la gestion administrative de ceux-ci.

### Déplacement en Europe

Les frais de séjour et de déplacement relatifs à un audit mono-site font l'objet d'une facturation forfaitaire :

Nombre de jours sur site	Jusqu'à 1 jour	De 1.5 à 2 jours	De 2.5 à 3 jours	De 3.5 à 4 jours	De 4.5 à 5 jours	De 5.5 à 6 jours
Forfait Europe	565 €	820 €	1030 €	1250 €	1470 €	1685 €

En cas de refus du forfait par le client, ou dans le cas d'un audit multi-sites, la facturation des frais de séjour et déplacement correspond aux frais réels avec un supplément de 250 € pour la gestion administrative de ceux-ci.

### Déplacement Dom Tom et hors Europe

Les frais de séjour et de déplacement engagés par le LNE (à l'exclusion de ceux directement pris en charge par le fabricant) font l'objet d'une facturation sur la base de leur coût réel. Des frais administratifs de traitement de ces frais réels d'un montant de 250€ sont également appliqués.